



Ville de Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
 Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
 E mail : info@ville-pont-audemer.fr

Nombre de conseillers	35	7.5
En exercice	35	
Présents	19	
Votants par procuration	9	
Absents	7	
Total des votes	26	

L'an deux mille vingt cinq, le vingt cinq novembre, à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués par lettre individuelle en date du 18 novembre 2025, se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alexis DARMOIS, Maire.

ELUS PRESENTS :

M. Alexis DARMOIS, M. Christophe CANTELOUP, M. Julien TIMON, Mme Maryline LOUVEL, M. Laurent BEAUDOUIN, M. Dominique BURET, Mme Laurette MONLON, M. Thierry BERNARD, Mme Isabel JEAMMET, M. Claude BIERRY, Mme Mauricette ROSA, Mme Dominique RETUREAU, M. Christian BOISSY, M. Patrick AUBE, Mme Corinne RUBETTI, M. Mathurin MESNIER, Mme Florence MOUCHEL, M. Sébastien ANFRAY, M. Mikaël CHEVREAU

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

Mme Florence GAUTIER à M. Christophe CANTELOUP, Mme Brigitte DUTILLOY à Mme Mauricette ROSA, Mme Vanessa DUVAL à M. Laurent BEAUDOUIN, M. Richard DUCLOS à M. Julien TIMON, Mme Anne-Laure MALBRANCHE à M. Dominique BURET, Mme Myriam VANNIER à M. Thierry BERNARD, Mme Brigitte CABOT à M. Patrick AUBE, Mme Sonia QUESNEY à Mme Laurette MONLON, Mme Sandra LOPES DUARTE à Mme Corinne RUBETTI

ELUS ABSENTS :

M. Jean-Luc LEFRANCOIS, M. Bruno DEPLANQUES, M. Pascal MARE, M. Djibril GUENNI, M. Kévin LEFRANCOIS, M. Kévin MAUVIEUX, Mme Sophia KOUZIAIEFF

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Isabel JEAMMET

N°DEL_0076_2025 Subventions aux associations 2025 - Complément

Au cours du dernier semestre 2025, plusieurs associations ont sollicité la Ville de Pont-Audemer pour une subvention de fonctionnement.

Ces demandes ont été instruites et examinées par la commission dédiée lors de sa réunion le 3 novembre.

A la suite de celle-ci, les membres ont retenu les associations éligibles.

VU les articles L.1611-4, L. 2121-29 et L. 2311- du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi 200-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leur relation avec les administrations,

VU la circulaire du Premier ministre relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations en date du 29 septembre 2015,

VU la délibération relative à la création de la commission d'examen et subvention en date du 17 février 2021,

VU la délibération relative au vote du budget primitif en date du 15 avril 2025,

VU la délibération relative à la décision modificative n°1 du budget en date du 25 juin 2025,

VU la délibération n°31-2025 du 15 avril 2025 attribuant les subventions aux associations,

VU la délibération n°39-2025 du 25 juin 2025 attribuant les subventions aux associations,

VU la délibération n°61-2025 du 22 septembre 2025 attribuant les subventions aux associations,

CONSIDÉRANT les nouvelles demandes arrivées depuis le 1^{er} août 2025,

CONSIDÉRANT le compte rendu de la commission d'examen en date du 3 novembre 2025,

*Le Conseil Municipal décide,
Après en avoir délibéré*

*Ne prenant pas part au vote :
Laurette MONLON, Sébastien ANFRAY
A l'unanimité,*

- **D'ACCORDER** les subventions aux associations présentées dans la liste ci-dessous selon les montants indiqués :

Associations	Attributions 2024	Attributions 2025
Club Education Canine	1 500 €	2 000 €
Garfield et Compagnie 27	-	200 €
ANDA	450 €	500 €
Club Mouche No Kill	250 €	250 €
OMS « Triathlon »	1 500 €	1 500 €
Le Strapontin		250 €
TOTAL		4 700 €

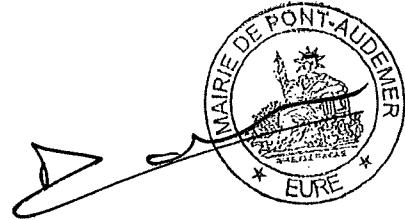
- **D'AUTORISER** le Maire ou son Représentant à signer tout document s'y référant, y compris les conventions pour un montant supérieur ou égal à 23 000 euros.

Pont-Audemer, ID 2027-200077329-20251125-DEL_0076_2025-DE

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Le secrétaire de séance

Isabel JEAMMET

Alexis DARMOIS